

Bulletin d'informations municipales

Le défilé des lampions

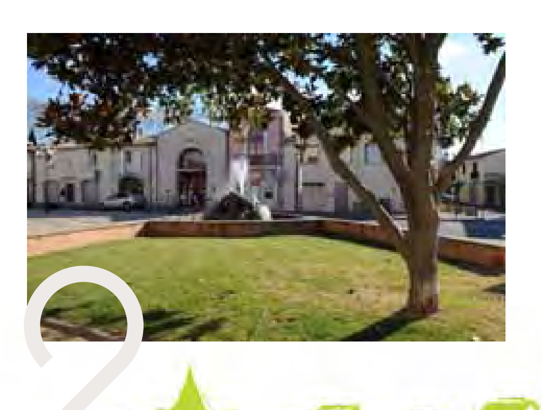


Voilà l'été !



sommaire

Edito 3
Rétrospective en images 4
Paroles d'élu : la vie associative 6
Fête d'été 2012 8
Total Festum 2012 10
Travaux sur la commune 12
Heraclès ; la piscine de Saint-Brès 14
Informations 15
Accueil de loisirs 16
Les écoles 17
En vacances, j'oublie tout... 18
Vie associative 20
Brocante 24
Fraîch Attitude 25
Agenda 21 26
Vie culturelle 28
Conseil municipal 30
Informations légales 31
Informations pratiques 32
Numéros utiles 33
Agenda 34
Etat civil 35



Le mag' - Juillet 2012

Directeur de la publication : Laurent JAOUL
Rédaction : élus municipaux, avec la collaboration des services municipaux
Conception, réalisation maquette et mise en page : Olivier GIRAUDEAU
Relecture et corrections : Joseph RODRIGUEZ
Impression : Magenta Impression - 34430 Saint-Jean de Védas
Photos : Thierry PORTALES, Patrick DELAGE, Manuel AZORIN et photothèque municipale



édito



Le 6 mai 2012, les Français ont choisi un nouveau Président de la République. A Saint-Brès, 85 % des électeurs ont affirmé leur sens civique et leur attachement à ce scrutin qui permet de désigner le chef de l'Etat. Je voudrais exprimer ma satisfaction quant à ce taux de participation élevé car, une fois de plus, vous avez été très nombreux à effectuer votre devoir de citoyen.

A la suite des échéances présidentielles et législatives, le mois de juin a été marqué par notre fête d'été. Ce moment fort de la vie communale a, une nouvelle fois, rassemblé les Saint-Brésois qui ont pu partager des moments chaleureux. Pour cette édition, nous avons poursuivi nos actions de prévention en sensibilisant la jeunesse sur les comportements à risques liés à la consommation d'alcool. Un point prévention « pause alcool » animé par des élus, des jeunes de la classe et des parents bénévoles a été assuré tous les soirs à proximité du bal. Autre nouveauté, à partir de 2 heures du matin, nous avons servi aux derniers festéjaïres une soupe à l'oignon qui a permis de terminer la soirée en toute convivialité.

Bref, si de l'avis général cette fête fut du meilleur cru, je ne peux passer sous silence les quelques actes de vandalisme qui ont hélas écorné ce week-end du mois de juin. Même si nous mettons tout en œuvre pour éviter ces exactions, nous devons continuer à être vigilants, car ces incivilités pourraient à l'avenir sonner le glas de nos fêtes votives…

Avant de marquer une pause estivale, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique le 5 juillet dernier. Parmi les points de l'ordre du jour, l'équipe municipale a approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après plusieurs mois de large concertation avec la population à travers les réunions et une enquête publique, nous avons défini ensemble les contours du PLU, anciennement POS (Plan d'Occupation des Sols).
L'enjeu est important pour l'avenir de Saint-Brès puisqu'il s'agit désormais de mettre en place un projet urbain pour la commune, pour son attractivité, et pour nous positionner au sein de la Communauté d'Agglomération de Montpellier pour les vingt années à venir. Répondant à vos attentes, les élus du Conseil municipal ont choisi d'aménager durablement le territoire tout en veillant à ne pas bouleverser votre cadre de vie.

Le PLU que nous avons défini a pour ambition de répondre aux divers besoins en matière de logements dans le respect de l'identité de nos quartiers, de valoriser notre cadre de vie, notre environnement paysager et urbain, ainsi que de dynamiser la commune avec des secteurs stratégiques de développement.
Il s'agissait donc de dépoussiérer le POS qui datait de 2001 pour mettre en œuvre le PLU et l'enrichir de dispositions favorisant un développement durable que nous souhaitons tous pour Saint-Brès.

Depuis le début du mois de juillet, nos jeunes ont rangé les cartables le temps des grandes vacances. Le moment est donc propice pour se détendre, se retrouver en famille et oublier un peu les rythmes scolaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable pause estivale. Qu'elle permette à chacun de vous de prendre le repos mérité pour redémarrer en pleine forme à la rentrée !

Laurent Jaoul, maire de Saint-Brès





Comme chaque année, à l'initiative de la municipalité de Saint-Brès, tous les élèves de CM2 ont reçu des mains du Maire, Laurent Jaoul, deux dictionnaires pour leur entrée en 6ème au collège du Bérange.



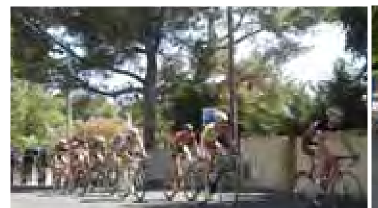
Pour la huitième fois, les habitants du quartier de la Place, de l'impasse Saint-Hubert, du Porche, de la ruelle des Aires, de la rue de Fontmagne et de la rue de la Cascade se sont réunis vendredi 29 juin pour la traditionnelle fête des voisins. Tous les âges étaient représentés, de Nathan Vicédo du haut de ses 9 mois jusqu'à Magali Bastide, fière de ses 90 ans et toujours heureuse de partager cette rencontre entre voisins.





Les 20 et 22 juin, dans le cadre de la manifestation **Total Festum**, le public est venu en nombre assister à la conférence **« Vins, Vignes, Vignerons : vingt siècles de viticulture en Pays de Lunel »**, animée par Claude Raynaud et Jean Clavel. L'espace Rose Salmeron abritait également une exposition dédiée à l'histoire de la viticulture des villages du Pays de Lunel, depuis l'époque romaine jusqu'au XIXe siècle.







Samedi 7 juillet se courait **le 3ème critérium de Saint-Brès**. Stephan Michou du VS Narbonne (vainqueur), Béatrice Thomas de Béziers (1ère féminine) et Sébastien Péry d'Argenteuil (1er junior) ont remporté l'épreuve, chacun dans sa catégorie.





en images







Vendredi 13 juillet, après le vernissage de l'exposition « **Musica Cubana** » du photographe Patrick Bonnard, Saint-Brès a connu une affluence record pour la soirée cubaine organisée par Nueva Onda Production et l'association Couleurs Cubaines. Succès amplement mérité au vu de la prestation de **Pupy y Los Que Son Son** qui a littéralement enflammé Saint-Brès.











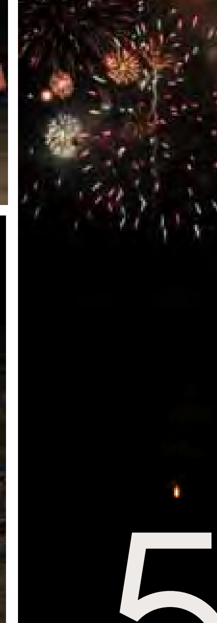


Après le défilé qui a conduit le cortège jusqu'au Monument aux Morts à l'occasion de **la 67ème commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**, Sébastien Ribeiro, élu du Conseil Municipal des Jeunes, a lu le message du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants, puis le maire, Laurent Jaoul, a prononcé un discours rendant hommage à un grand résistant, Raymond Aubrac, décédé le 10 avril 2012.

Retraite aux flambeaux pour le feu d'artifice, le 13 juillet.







paroles d'élu



Alain MALAFOSSE
Conseiller délégué à la vie associative

La vie associative à Saint-Brès

L'année associative 2011-2012 s'est achevée il y a quelques semaines et un premier bilan est maintenant possible.

Trente-deux associations exercent maintenant leur activité dans notre commune. Soit trois de plus que l'année dernière et six depuis l'élection du nouveau conseil municipal il y a deux ans. Cette vitalité est bien sûr d'abord due à la créativité des bénévoles qui initient et animent ces associations. Un aperçu de celle-ci est d'ailleurs donné dans les différents textes que vous pourrez lire dans ce Mag.

Mais cette vitalité est aussi le résultat d'une volonté du conseil municipal. Deux décisions fortes y ont contribué. La première, évidemment bien reçue par les associations, a été d'augmenter significativement le budget accordé aux associations. En deux ans il a augmenté de 20 % pour atteindre cette année 58 250 euros. Il s'agit d'un effort significatif dans une période de grande difficulté économique. A ces subventions, directement utilisables par les associations, il faut ajouter le coût élevé des divers travaux – réparation, adaptation de locaux, travaux de sécurité – que l'adjoint aux travaux, Marc Roudil défend avec tant d'efficacité.

En deux ans, le budget accordé aux associations a augmenté de 20 %.

La deuxième est parfois plus difficile à comprendre par les associations, en particulier par les plus anciennes. Il s'agit de la mutualisation des locaux et terrains communaux utilisables par celles-ci. Nous avons en effet fait le constat que la plupart de ceux-ci ne sont pas occupés en permanence, et que, dans le même temps, des associations ne trouvaient pas de lieu pour exercer leurs activités, voire même exister.
La mise en œuvre de la mutualisation des locaux a ainsi commencé cette année. Elle ne concerne que certains lieux et certaines associations, mais c'est à toutes celles-ci qu'il est maintenant demandé de ne pas oublier qu'elles ne sont pas « propriétaires » des salles ou des terrains qu'elles utilisent ; c'est la commune, et donc l'ensemble des Saint-Brésois, qui le sont. Nous n'ignorons pas les inconvénients qu'induit cette nouvelle gestion, mais outre l'avantage d'une utilisation maximale, nous espérons qu'elle permettra aussi une plus grande interaction entre associations.

Cette meilleure interaction est le prochain objectif que nous proposons aux associations. Il existe plusieurs raisons pour cela. Mieux connaître les bénévoles des autres associations et échanger avec eux peut être à l'origine d'entraide, de partage de moyens, de développement et de renouvellement de ses activités. Organiser quelques actions communes peut aussi être l'occasion pour les membres de ces associations de découvrir la possibilité de





associations : mode d'emploi

combiner deux ou trois activités dans de meilleures conditions. Nous espérons vivement que la prochaine journée des associations, le samedi 8 septembre, sera une première étape vers ce nouvel objectif.

Si davantage d'associations existent à Saint-Brès, il ne faut pas ignorer les difficultés qu'elles rencontrent. Nous avons vu comment les élus tentent de répondre à certaines d'entre elles par des augmentations de subvention ou la mise à disposition de locaux plus grands ou mieux adaptés. D'autres, qui vont croissantes, sont la conséquence de nos comportements à nous tous Saint-Brésois. Parmi elles, il y a la diminution régulière du nombre de bénévoles et de la participation des parents des plus jeunes, qui sont les plus nombreux dans nos associations. Il y a aussi le rejet croissant des gênes que peut causer l'activité d'une association à son voisinage, tels que le bruit, le passage ou le parcage de véhicules.

Ces attitudes sont un des symptômes du repli sur nous-mêmes qui caractérise notre société et, de plus en plus, nos villages. Il est aussi le signe que pour bien des Saint-Brésois, les distractions sont cherchées en dehors de la commune. Or, chacun connaît maintenant les risques de conflits que génère l'ignorance que l'on a de ses voisins et de la vie de son village. Faire vivre nos associations est du ressort de chaque Saint-Brésois ; leur existence est l'un des meilleurs moyens de faire de notre village une communauté heureuse et ouverte sur les autres. Aidez-les.



Journée des associations 2012

Samedi 8 septembre, de 10hà 16 h, dans la salle polyvalente, les associations saint-brésoises vous invitent à venir les rejoindre. De nombreuses activités seront prévues tout au long de la journée (information, initiation sportive, démonstrations, ateliers…).
C'est lors de cette journée que vous pourrez découvrir les différentes activités qu'elles proposent tout au long de l'année, mais c'est aussi une journée de rencontre et de partage où les bénévoles de chaque association sont invités à se rencontrer…

Pour clore cette journée, l'association **Little Bazar** vous proposera une comédie musicale en cinq actes, librement Inspirée de Mamma Mia, sur les musiques de Abba et d'autres artistes.



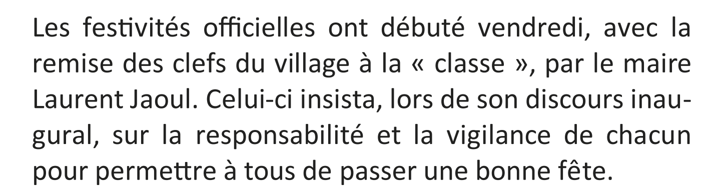
Chiquitita's story
Little Bazar
Samedi 8 septembre
20h30 - Salle polyvalente Gaston Sabatier
Entrée 8 € - gratuit pour les moins de 12 ans.

Scénario et dialogues de Claude SOLIVERES
Mise en scène et chorégraphie de Mireille MOUREY
Chef de chœur Thierry SCHROTZ



fête d'été 2012











Les festivités officielles ont débuté vendredi, avec la remise des clefs du village à la « classe », par le maire Laurent Jaoul. Celui-ci insista, lors de son discours inaugural, sur la responsabilité et la vigilance de chacun pour permettre à tous de passer une bonne fête.



Les manades Rambier, Iris et Jean Lafon, Le Levant et Vellas ont assuré les manifestations taurines (abrivados, bandidos et encierros), tandis que DJ Michaël et l'orchestre Nuit Blanche prenaient en charge le dancefloor.

La journée de dimanche a débuté avec une messe en provençal, suivie d'une cavalcade et de la bénédiction des chevaux de la Manade Iris et Jean Lafon sur le parvis de l'église. Bénédiction accompagnée par la chorale de Lunel-Viel. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour le déjeuner au pré...





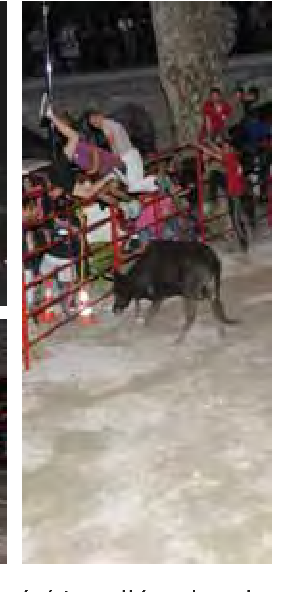












Nouveauté cette année, des arènes ont été installées dans le Parc du Pradet, pour des jeux interbandes. Quelques taureaux que les jeunes n'ont pas toujours su maîtriser...





Formidable ambiance lors du déjeuner au pré, qui a même réussi à faire succomber une délégation du Sud-Ouest venue en amie.







A l'initiative des ados de l'espace jeunes, la municipalité a mis en place un lieu de prévention baptisé « pause alcool », véritable havre de tranquillité au milieu de la fureur de la fête. Une vingtaine de bénévoles se sont succédé avec la participation de l'association Portia, tout au long des deux soirées, pour sensibiliser, informer et accueillir tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui avaient dépassé leur limite...

Pour terminer chaque soirée, Saint-Brès a offert à tous les festejaïres une soupe à l'oignon, préparée par Jocelyne Lopez. Appréciée de tous, elle a permis de canaliser les derniers fêtards et de terminer les soirées dans le calme.









Total Festum



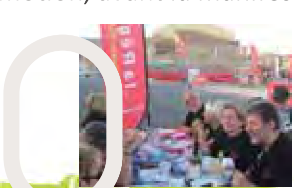
Dans le cadre de la manifestation **« Total Festum »,** un temps fort a été proposé et organisé par la Région et la municipalité de Mèze, à l'occasion du **5ème festival des sports traditionnels**. La commune de Saint-Brès a répondu présent à l'invitation de la Région et un bus de Saint-Brésois a fait le déplacement à Mèze. Là-bas, ils ont pu assister à des démonstrations et initiations à la course camarguaise, aux quilles de huit, au tambourin ou encore aux joutes languedociennes.







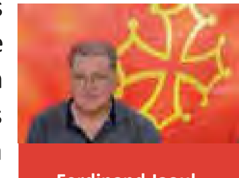
L'étape fut clôturée par un banquet et une grande soirée concert avec le groupe **Jamad'Oc**.
Cette journée avait pour but de sensibiliser le grand public aux cultures régionales en favorisant leur découverte. Echange, respect, partage et convivialité furent les maîtres mots de cette manifestation intergénérationnelle. Elle a également permis d'offrir aux bénévoles qui participent à l'organisation de Total Festum un moment de détente riche en émotion, avant la manifestation saint-brésoise.





L'édition **Total Festum 2012** avait pour thème : « **Le vin, la vigne et les vignerons »**. Après un cycle de conférences à l'espace Rose Salmeron, proposé par Claude Raynaud et Jean Clavel, autour de l'exposition présentant l'histoire de la viticulture depuis l'époque romaine à nos jours dans notre région (exposition mise à disposition par la communauté de communes du Lunellois), plusieurs animations sont venues réveiller les traditions du village…

Lors de l'ouverture officielle, le maire, après avoir remercié chaleureusement Patricia Mellinas pour l'ensemble de son travail lors de cette saison culturelle 2012, rappela que « porter les traditions est essentiel, ce sont nos racines, c'est un héritage. » Ferdinand Jaoul, conseiller régional délégué aux traditions, représentant Christian Bourquin, remercia les bénévoles et les Saint-Brésois qui ont participé à la journée régionale de Total Festum à Mèze. La délégation saint-brésoise a porté haut les couleurs du village en participant activement à cette rencontre.



Ferdinand Jaoul, Conseiller régional délégué aux traditions















Le vin d'honneur offert par la mairie fut animé par la chorale Lo Cocut, tandis que « les Assortis » animèrent le repas en invitant les Saint-Brésois à chanter Brassens, Trénet, Boby Lapointe, mais aussi des chansons traditionnelles de Mistral à Vincent Scotto.



Les feux de la Saint Jean permirent aux plus hardis de montrer leur bravoure en sautant par-dessus les flammes, et pour les moins téméraires de participer à la farandole autour du feu pour fêter le solstice d'été.

Un balèti place de la Ramade avec l'orchestre « les Barbeaux » clôtura la soirée.





Dimanche, c'est un défilé à l'ancienne en costume traditionnel, avec charrettes et calèches qui déambula dans les rues du village au son des fifres et tambourins du groupe « Pichoto Camargo » de Mauguio. « Les Filles Rouges » du collectif Dionysos les accompagnèrent tout au long du parcours avec des danses et des improvisations.

Tout le monde se retrouva dans la fraîcheur du parc de l'Escargot pour un repas festif. L'après-midi fut consacrée à l'initiation au jeu du tambourin et aux danses traditionnelles. Les enfants des écoles rejoignirent la fête pour des chants occitans sous la direction de Jean Clavel.



















Après ceux de la rue René Melin et du Chemin de Valergues, les travaux **chemin du Farel** sont terminés.

Dans le cadre de sa **compétence « Eau et Assainissement », la Communauté d'Agglomération de Montpellier** a réalisé une nouvelle station d'épuration commune pour Saint-Brès et Baillargues. Pendant plusieurs mois, cette opération a engendré des désagréments pour les habitants et usagers de la rue René Melin et du Chemin de Valergues.

Mais les travaux du Chemin du Farel réalisés au début du mois de mai, ont marqué la fin de cette importante opération de mise aux normes des réseaux d'assainissement dans le quartier.

Nous regrettons vivement les dysfonctionnements causés pendant cette période et tenons à remercier les habitants qui ont fait preuve de compréhension.



Abandonné depuis 2008 (comme la piscine !), alors que les études avaient été payées, le renforcement des réseaux de l'impasse Biscan Pas était devenu une priorité et une obligation ! Les travaux ont aujourd'hui pu commencer pour la rénovation, le renforcement et l'enfouissement des réseaux.



Les services techniques ont matérialisé devant les écoles et à chaque arrêt du « carapatte », une chenille, symbolisant ce nouveau mode de transport jusqu'à l'école.





sur la commune



Le skatepark sera destiné à accueillir des pratiquants confirmés ou non, adeptes de sports urbains en tout genre (roller, skateboard, BMX et trottinette). Un espace pour l'initiation et le tout jeune public sera intégré dans la réalisation, cet espace pourra également être utilisé pour l'organisation de futures manifestations ou l'accueil de publics en groupe.

La construction du skatepark aura un impact limité sur l'environnement. Il sera réalisé en matériaux adaptés afin de répondre aux contraintes d'entretien, de solidité et **de réduction des nuisances sonores**.

Le choix de la construction en béton, outre ses qualités liées à la solidité et à l'entretien, permettra de l'insérer dans le site de manière respectueuse des espaces verts, avec un enfouissement partiel de la structure et un aspect paysager plus travaillé.

La livraison du skatepark est prévue pour **octobre 2012**.

Nous remercions les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour leur implication dans ce dossier, ainsi que les différents financeurs (Etat, Région, Département et Communauté d'Agglomération de Montpellier).



Ravalement de la façade de l'école « Jean de La Fontaine », dans le cadre des travaux d'été.



Un nouveau souffleur électrique, silencieux, a fait son apparition dans les rues du village pour le plus grand confort des riverains et du personnel communal qui l'utilise.



Heraclès, la piscine de Saint-Brès

Plusieurs Saint-Brésois ont souhaité accompagner le Maire, Laurent Jaoul, pour assister, lors de la séance publique du Conseil de Communauté d'Agglomération du jeudi 24 mai 2012, à l'élection des membres du jury de maîtrise d'œuvre de la piscine communautaire Héraclès.



Photo : Montpellier Agglomération

Le conseil communautaire en séance, le jeudi 24 mai 2012.

Le programme et le lancement d'un nouveau concours de maîtrise d'œuvre ont été votés sur la base des travaux de la commission des sports.

Maître Jacques Martin, vice-président délégué aux sports, a rappelé aux élus communautaires et aux Saint-Brésois présents dans le public que le précédent programme avait été voté le 27 novembre 2008, mais qu'il n'a pas abouti **suite à une décision politique aberrante qui aura pénalisé la population pendant cinq ans**, mais dont la Communauté d'Agglo n'est pas responsable.
Un choix que personne n'est toujours en mesure d'expliquer, mais que Laurent Jaoul a rappelé sur le ton de la plaisanterie lors de son intervention en séance publique.

Il était donc nécessaire de lancer un appel d'offre pour relancer la maîtrise d'œuvre du programme.
Le coût prévisionnel de cette piscine est de **9 100 000 € HT.**
Ce financement sera entièrement pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Les élus communautaires ont également désigné les élus de l'agglo qui composeront le jury. **Ont donc été élus membres titulaires du jury de maîtrise d'œuvre : Laurent Jaoul, maire de Saint-Brès, Gilbert Pastor, maire de Castries, Jean-Luc Meissonnier, maire de Baillargues, Yvon Pellet, maire de Saint-Geniès des Mourgues et Alain Barrandon, maire de Sussargues.**

Le programme architectural, fonctionnel et technique s'articule en effet autour :

- d'un bassin sportif de 25 m (6 couloirs), équipé d'un fond amovible de 125 m²
- d'une pataugeoire de 10 m² pour le confort et la sécurité des enfants
- de gradins de 100 places permettant aux visiteurs de aux accompagnateurs de partager visuellement l'activité du bassin
- d'un hall indépendant pour le bassin ludique de 100 m², destiné à l'apprentissage de la natation et offrant aux utilisateurs un moment de détente et de convivialité sur les banquettes massantes
- de vestiaires individuels séparés hommes/femmes dotés de 20 cabines individuelles, 4 vestiaires collectifs pour les scolaires et les groupes
- d'une plage minérale équipée de jeux d'eau et d'une glissade, à l'extérieur.

L'ensemble du complexe sera conçu afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite. Un parking pourra accueillir les voitures particulières et les transports en commun. Novateur, il s'appuie sur quatre points forts :

- une diminution de la surface construite grâce à un fond de bassin amovible
- une grande ouverture sur l'extérieur (70 % des façades et 50 % de la toiture du hall du bassin ludique) permettant de fonctionner sans une centrale de traitement d'air pendant la période estivale
- des plages extérieures attirantes et aménagées de jeux d'eau et d'une glissade, une intégration des normes Hautes Qualité Environnementales.



informations

A9 : Limitation dynamique de vitesse

Du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013, une mesure de limitation dynamique de vitesse est mise en œuvre sur l'autoroute A9 entre l'échangeur de Vendargues et la barrière de péage de Montpellier 2, dans les deux sens de circulation.

La vitesse reste limitée à 110 km/h, excepté pendant la période d'activation de la modulation de vitesse, où cette dernière est limitée à la valeur maximale de 90 km/h. Les périodes d'activation de la modulation de vitesse s'effectuent selon les plages horaires suivantes, du lundi au vendredi, excepté les jours fériés :

- de 7h à 9 h
- de 17h à 19 h

Une signalisation dynamique est positionnée sur le portique au-dessus des voies et sur un mât disposé en accotement.

Ce dispositif permettra d'améliorer :
•la qualité environnementale du réseau par une réduction des émissions de polluants,
•l'écoulement du trafic pendant ces périodes de pointe en offrant un accroissement de la sécurité.

Levée des restrictions des usages de l'eau

Grâce aux pluies du mois de mai, la situation des cours d'eau, des nappes et des barrages s'est améliorée, même si le cumul pluviométrique printanier ne permet pas de compenser totalement les trois mois secs de l'hiver, notamment sur la plaine et à l'ouest.



La situation est donc redevenue normale sur le secteur bassin versant de l'Etang de l'Or.

Les mesures de restriction de l'usage de l'eau sont prescrites à titre provisoire. Elles seront actualisées ou levées si nécessaire, par arrêté complémentaire en fonction du suivi réalisé par la cellule sécheresse.

Sacs biodégradables pour les biodéchets distribués gratuitement

A partir du 15 juin, Montpellier Agglomération distribue gratuitement, comme chaque année, des sacs biodégradables à tous les habitants de son territoire disposant d'une poubelle orange pour la période estivale. Deux rouleaux de 26 sacs biodégradables, réalisés en matière végétale et d'une contenance de 20 L, sont mis à disposition des 60 000 foyers équipés en bacs orange pour le tri des biodéchets.



La liasse de sacs peut être retirée aux services techniques de la mairie. Du 15 juin au 15 septembre, près d'un million de sacs biodégradables seront ainsi disponibles.

Renseignements pratiques complémentaires sur le tri des ordures ménagères au numéro vert 0 800 88 11 77 (appel gratuit depuis un poste fixe).



accueil de loisirs

Fin d'année pour l'ALAE

Le spectacle de fin d'année de l'ALAE a eu lieu le mardi 12 juin 2012 à la salle polyvalente Gaston Sabatier. Près de 200 personnes ont applaudi les différentes prestations, un record !

Au programme étaient prévus plusieurs tours de chant avec des reprises de Sexion d'Assaut, Mozart l'Opéra Rock ou encore Adèle et de la danse avec des chorégraphies créées par les enfants… Ils ont en effet travaillé toute l'année durant les ateliers proposés lors de la pause méridienne. Ce spectacle est donc le fruit de leur initiative, de leur implication et de leur grande motivation.

Nos graines de stars ont porté leur projet en demandant tout simplement aux animateurs de les aider dans la conception du spectacle et pour la gestion des ateliers. Pour l'équipe pédagogique, cette prise d'initiative des enfants est la plus belle des récompenses car elle est la preuve de la complicité et de la confiance qu'ont les enfants à l'égard des animateurs.

On peut aussi rendre hommage aux petits artistes qui ont peint la magnifique toile de fond qui a servi de décor au spectacle et qui a enchanté le public...

Le spectacle aura certes duré plus de deux heures, mais il est difficile de demander aux enfants d'en faire moins, tant leurs idées fusaient et leur enthousiasme était grand.

Cette soirée aura permis de découvrir de très belles voix que nous allons tenter de mettre en lumière dès l'année prochaine avec des ateliers spécifiques « création de chansons » sur plusieurs mercredis après-midi à l'accueil de loisirs.

Merci encore à toutes les familles pour leur présence et leur confiance. Merci, bien sûr, à tous les enfants. Merci à Hugo Durand et au directeur des services techniques pour la musique. Merci enfin aux élus de nous permettre de proposer chaque année une représentation.









Spectacles de fin d'année

Après une année riche, l'école **Jean de La Fontaine** a offert aux élèves une journée de détente. Le mardi 3 juillet, après une après-midi placée sous le signe des jeux, les parents d'élèves ont animé les différents stands d'une kermesse endiablée.
Une fois les jeux rangés, les élèves ont proposé aux parents, venus en nombre ce jour, un spectacle rythmé !
L'école **Les Péquelets** avait déjà proposé la semaine précédente différents petits spectacles.











Permanence

Les directrices des écoles maternelle et élémentaire tiendront une permanence, le **jeudi 30 août** de 14 à 17h, pour les nouvelles inscriptions éventuelles arrivées pendant l'été.



Total Festum

A l'occasion des manifestations organisées pour Total Festum, certains enfants des écoles avaient préparé, avec le concours de Jean Clavel, le chant traditionnel « Coupo Santo ».
Les enfants ont brillamment chanté cet hymne des pays d'Oc...

Tout le monde se lève au dernier couplet, mais on n'applaudit jamais la « Coupo » !

Coupo Santo
E versanto
Vuejo à plen bord,
Vuejo abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort !





Trop de bruit...

Enfin l'été est là...
Mais une soirée grillade, un anniversaire, une séance de bricolage le dimanche matin, et voilà que l'on peut s'attirer, à défaut d'ennuis, tout au moins des ennemis. En cette période estivale, les bruits de voisinage, de jour comme de nuit, sont tolérés tant qu'ils ne nuisent pas au repos des autres.
Lois et civilité sont de rigueur...



Les bruits de voisinage sont inévitables. Tout le monde a besoin de passer l'aspirateur ou de tondre sa pelouse, tout le monde a le droit d'inviter des amis à dîner ou de jouer du piano. La vie collective, dès l'instant où l'habitat est regroupé, est soumise à la collectivité des bruits. **Cela s'appelle tout simplement... le voisinage.** Aussi s'il est extrêmement agréable de pouvoir profiter des belles soirées d'été pour passer du temps entre amis, se relaxer dans la piscine ou travailler dans le jardin, il est essentiel de prendre certaines précautions et d'agir avec savoir-vivre...

Les relations de bon voisinage commencent par le respect de la tranquillité des autres. Ainsi, lorsque vous réalisez des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils thermiques ou électriques (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique...), il est impératif de les effectuer dans **le cadre des horaires réglementés par l'arrêté préfectoral**, c'est-à-dire de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h pendant la semaine, de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.
Cela ne vous dédouane pas pour autant de prévenir vos voisins en cas de festivités et d'éviter de faire du bruit lorsque vous sortez de réunions ou de spectacles.

Autre nuisance perfectible, celle des animaux de compagnie, en particulier les chiens. N'hésitez pas à prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage d'un dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Pollution invisible et difficilement quantifiable, les nuisances sonores sont considérées comme la première source de nuisance par les Français. Aujourd'hui, le bruit commence seulement à être reconnu comme un véritable problème de santé publique.



Pour la 6ème année consécutive, Montpellier Agglomération, en partenariat avec TaM et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, renouvelle l'opération **Vélomagg' Plage**, permettant d'aller à la plage de Villeneuve-lès-Maguelone, en prenant le bus puis un vélo.



90 vélos californiens dotés d'un cadre plus bas que les VTT, 10 vélos enfants et 6 VTT avec remorques et sièges bébé sont mis gratuitement à la disposition des voyageurs de la ligne 32, au terminus « Pilou » à Villeneuve-lès-Maguelone, sur présentation d'un titre de transport TaM validé (ticket ou carte) et d'une pièce d'identité (caution).

Chaque année, ce service rencontre un vif succès, puisqu'en 2011, ce sont plus de 6 500 locations qui ont été enregistrées.

Pour tout renseignement :
Maison de l'Agglo de Villeneuve-lès-Maguelone : 04 67 07 08 80
TAM : 04 67 22 87 87
Le Point Info Tourisme de Villeneuve-lès-Maguelone : 06 38 81 66 86



Vacances tranquilles

La police municipale de Saint-Brès se propose de veiller sur vos logements laissés vides pour les vacances.

Avant de partir, vous pouvez leur signaler votre départ en vacances et pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

La prévention reste cependant la meilleure des protections et nous vous proposons quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres afin de ne pas éveiller les soupçons. Si possible, demandez à une personne de confiance de relever le courrier à votre place. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.
- Essayez de « faire vivre » votre logement pendant votre absence. Un voisin ou un ami peut venir régulièrement ouvrir et fermer les volets. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes dans le logement.
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Sur votre lieu de vacances, ne tentez pas les voleurs !

- Ne laissez pas, à bord de votre automobile stationnée, des sacs à main, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise.
- N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.
- N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un « accrochage » avec un véhicule qui vous aurait percuté, souvent intentionnellement, pour vous faire quitter votre véhicule afin de s'en emparer.
- N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.
- Gardez sur vous vos moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de **bonnes vacances**...

Opération tranquillité vacances



La gendarmerie met également en place une opération **Tranquillité Vacances**, fonctionnant sur le même principe. Un formulaire de demande individuelle vous permettra d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ et celle-ci effectuera des patrouilles régulièrement.

Cette demande, renseignée, doit être déposée ou adressée à la brigade de gendarmerie de Castries.


Télécharger le formulaire.



vie associative



Tennis

La 3ème édition du tournoi de Saint-Brès s'est achevée le dimanche 17 juin avec les finales dames et messieurs dans 5 catégories. On notera une participation en légère hausse cette année encore, une forte participation des joueurs du TSB, le doublé réalisé par Lisa PEREZ déjà lauréate de la 1ère édition, et bien sûr la forte mobilisation des bénévoles et la bonne ambiance qui a régné tout au long du tournoi.
Un grand merci donc aux organisateurs de cette belle manifestation sportive, vivement l'année prochaine avec, on l'espère, encore de meilleures conditions d'accueil et de jeu pour tous les participants.

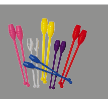
Palmarès

- Messieurs +45 ans : Xavier CASTILLO (TC Teyran) bat Eric COINEAU (TC Banyuls (P.O.))
- Messieurs +35 ans : Sébastien CREUSOT (Tennis Saint-Brès) bat David ALAUZET (Tennis Saint-Brès)
- Dames +35 ans : Florence MAWOIS (TC Restinclières) bat Corinne VIALON (TC Castries)
- Messieurs Seniors : Baptiste DELVIENNE (TC Dormans (Marne)) bat Bastien ELVIRA (TC Maguelone)
- Demi-finalistes : Rémi GOLDSTEIN (Tennis St Brès), Sébastien CREUSOT (Tennis St Brès)
- Dames Seniors : Lisa PEREZ (TC Teyran) bat Marion CREUSOT (Tennis Saint-Brès)
- Demi-finalistes : Pauline SASTRE (TC Salindres), Laury LLORENTE (ASPTT Montpellier)

Cotisations été

Pour tous ceux qui ne sont pas adhérents cette saison, mais qui souhaitent jouer au tennis cet été (juillet/août/septembre), ils peuvent souscrire à une **cotisation été** qui comprend l'accès aux 4 terrains (1 clé) et à l'éclairage (Tarifs pour les jeunes nés en 94 et après : 20€, pour les adultes nés en 93 et avant : 30€, pour les famille (2 adultes) : 50€ et pour les familles (3 personnes) : 70€).

Gymnastique rythmique



Le club de GRS reprendra ses activités le 10 septembre 2012 pour les gymnastes préparant les compétitions individuelles, et le mercredi 3 octobre pour l' ensemble du club.

L'association propose des séances de baby-gym pour les enfants, garçons et filles à partir de 3 ans (les âges sont calculés au 31/12/2013), tous les mercredis de 10h30 à 11h30, salle Gaston Sabatier. Au cours de ces séances, par des jeux gymniques et au cours des circuits évoluant tout au long de l'année, les enfants travaillent l' équilibre, la latéralisation, la motricité...

Ensuite, à partir de 6 ans, commence l'apprentissage de la gymnastique rythmique :

- Les 6 et 7 ans, groupe des petites poussines, ont cours tous les mercredis de 11h30 à 12h30 à la salle Gaston Sabatier de Saint-Brès.
- En principe, de 8 à 11 ans, les jeunes gymnastes sont réparties sur les 3 niveaux de la coupe formation et peuvent commencer à participer aux premières compétitions.
- A l'issue de la coupe formation et pour celles qui débutent la GRS plus âgées, il y a les différents niveaux d'équipes.

Les inscriptions auront lieu au cours de la journée des associations, le samedi 8 septembre, salle Gaston Sabatier, ainsi que les lundis et mardis 10, 11, 17, 18, 24 et 25 septembre de 17h à 19h, toujours salle Gaston Sabatier.

Vous trouverez la fiche d'inscription sur le site du club http:/grs.stbres.free.fr.

Pour plus de renseignements, vous pouvez envoyer un message à elisabethmuller@orange.fr, ou téléphoner au : 06.71.78.36.79 ou au 04.67.70.73.42 après 19 heures.



La saison de l' USGSB

Le bilan de la saison qui vient de s'achever est plutôt positif pour le club. **L'Union Saint-Geniès Saint-Brès** a engagé 6 équipes dans les championnats 2011/2012 du district de l'Hérault, U6, U7, U13 et trois équipes séniors.

En catégorie débutants (U6 et U7), le club a attaqué la saison avec 12 licenciés et un nouvel entraîneur dont la tâche n'a pas été facile. Il a cependant réussi, non seulement à fidéliser tous les joueurs, mais aussi, avec l'aide du trésorier, a fédéré les parents autour de ce groupe. 6 joueurs supplémentaires ont permis au club de terminer avec 18 licenciés dans cette catégorie.

Pour la fin de la saison, l'USGSB a organisé, un tournoi en semi-nocturne avec 4 équipes sur les 30 participantes. La 4e équipe étant renforcée par les enfants de certains des joueurs séniors, qui ont agréablement et efficacement prouvé ici qu'ils étaient heureux de s'impliquer un peu plus dans le fonctionnement du club. Tous les enfants sont repartis avec des cadeaux offerts par les partenaires financiers et sportifs et à entendre les commentaires enjoués des éducateurs présents, nous réitérerons cette formule la saison prochaine.

En catégorie U13, par la volonté des membres du bureau et pour pallier un effectif insuffisant, l'école de football a intégré des jeunes du quartier de Figuerolles à Montpellier dont pour certains, les pères et/ou oncles sont licenciés dans nos équipes séniors depuis de nombreuses saisons. C'est là aussi notre rôle, faire du sport un élément d'intégration faisant fi des origines de tout un chacun.

Pari gagné, puisque l'équipe s'est qualifiée pour la deuxième phase du championnat en catégorie supérieure avec les meilleures équipes de la région pour finir la saison en milieu de tableau. C'est donc un bilan positif !



En catégorie séniors, le club avait engagé 3 équipes en championnat.
L'équipe 3, engagée en championnat de 2e division aura été essentiellement composée de jeunes issus de la défunte section U19 du Groupement sportif du Bérange, pour la plupart étudiants. Elle termine à la 4e place, ce qui est digne d'éloge ! L'an prochain, cette équipe sera reconduite et déjà de nombreux jeunes de la région souhaitent nous rejoindre.

L'équipe 2, ayant accédé en fin de saison dernière à la première division, finit son championnat à la 5e place. Une bonne ambiance a régné toute la saison. L'an prochain, ce groupe continue et devrait obtenir des résultats au moins aussi satisfaisants.

L'équipe 1 enfin, accède à la division supérieure en gagnant la première place de sa poule. Elle évoluera la saison prochaine en PHA. Ce groupe de joueurs d'expérience aura fait monter le club de 2 divisions en 3 ans.

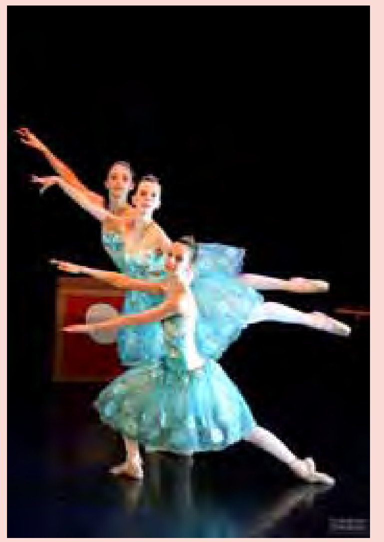
Cette saison, le club s'est structuré pour être reconnu au niveau régional et national. L'objectif du début de saison 2012/2013 sera d'obtenir l'agrément Sport et Jeunesse afin de proposer un projet sportif au Centre National pour le Développement du Sport. L'USGSB renforcera l'encadrement de la section jeune par des éducateurs diplômés, formés au club ou venant les rejoindre. L'école de football accueillera des équipes allant des U6 aux U15, soit 5 catégories d'âge. L'intégration sociale avec le quartier de Figuerolles sera poursuivie.

La grande majorité des séniors continue l'aventure dans le club, certains encadreront même les jeunes.
Les 3 équipes séniors seront reconduites pour la saison 2012/2013. Chacun pourra ainsi trouver son ambition sportive.

L'USGSB participe à la journée des associations de Saint-Brès le 8 septembre. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter (usgsb@footeo.com) et à visiter notre site Internet (http://usgsb.footeo.com).



Gala Evi...Danses



Cette année encore, le gala de danse de l'école EVI... DANSES de Saint Brès a connu un vif succès !

L'école de danse EVI...DANSES de Saint Brès a présenté le 8 juin dernier son 7ème spectacle de fin d'année dans la salle Georges Brassens de Lunel avec pour thème principal : « Le temps d'une histoire... ». Ainsi se sont enchainés différents tableaux colorés avec Bambi, Mary Poppins, des vampires, un coffre à jouets...

Dans une ambiance chaleureuse, ce spectacle varié et vivant mélangeant de la danse classique, du jazz et du hip-hop, a permis à plus de 100 danseuses et danseurs de l'école de mettre en avant, au fil des 29 chorégraphies, le travail créatif et le professionnalisme des 4 professeurs de l'école.

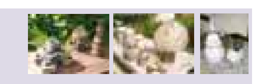


Nous tenons à féliciter et à encourager tous les élèves, les bénévoles ainsi que les professeurs de l'école de danse EVI... DANSES de Saint Brès.

Encore bravo à toutes et à tous et rendez-vous la **semaine du 10 septembre** pour de nouvelles aventures chorégraphiques !

06.30.42.72.22 - ecolededansesaintbres@hotmail.fr - http://evidanses.pagesperso-orange.fr

Atelier Petra



L'atelier Petra vous ouvre ses portes le 5 septembre de 17h à 19h, pour une découverte de l'Atelier et des techniques qu'il propose avec des initiations au tour de potier pour les enfants. Retrouvez également **l'Atelier Petra** lors de la journée des associations. La reprise des cours est fixée au 26 Septembre 2012.

Tennis : 4ème Tournoi Jeunes Open

Du **29 juillet au 12 août**, le TSB organise un tournoi ouvert à tous les jeunes licenciés. Il intègre le **circuit Montpellier** dont font partie les clubs de Sussargues, Castries et Vendargues. Nous vous attendons nombreux durant cette quinzaine.
Inscriptions : 04.67.40.18.09, tennisst-bres@free.fr ou sur l'« Espace du licencié » sur le site de la FFT.

Trophée Mini-boule

La **Mini-Boule** conviait les associations du village à un tournoi amical, le samedi 2 juin.



Dans une ambiance décontractée et sous un soleil de plomb, une dizaine d'équipes représentant les différentes associations du village et les amis de la Mini-Boule se sont retrouvées sur le boulodrome pour s'affronter dans les règles de l'art, boules en main. Après 3 tours disputés, la finale a opposé l'équipe du Comité des Fêtes (Yohann et Grégory) à l'équipe de la **Muniboule** (sic), composée du président de la Mini-Boule et du conseiller municipal délégué aux associations.

La partie fut de haut niveau et le public attentif.

L'équipe de la **Muniboule** (Jean-Pierre et Alain) a remporté le trophée. Celui-ci restera entre les mains d'Alain Malafosse pendant un an et sera remis en jeu l'année prochaine...



vie associative

BSBV : Tournoi Cédric Calas



L'édition 2012 du tournoi Cédric Calas a été une nouvelle fois une grande réussite grâce à tous les bénévoles, les arbitres, les services techniques des mairies de Baillargues, Valergues et Saint-Brès.

Coté football, le **C.A Gombertois** l'a emporté en finale contre Luynes Sport. Pour la troisième et quatrième place, c'est l'équipe du BSBV qui s'est imposée face à La Farlède. L'Olympique de Marseille (!) a réussi un joli parcours, ne s'inclinant qu'aux pénalties en 1/4 de final contre les futurs vainqueurs.

Et à l'applaudimètre, ce sont incontestablement les filles de Montpellier-Hérault qui l'ont emporté ; un grand bravo car, dans un tournoi relevé, elles ont eu le mérite de ne pas se décourager.

En U13, victoire du Pontet face aux Pennes Mirabeau. Pour la troisième place, Limas l'emporte sur Lavérune ; l'occasion d'un double remerciement, un pour la gentillesse et la disponibilité de David de Limas et un autre pour Nicolas de Lavérune qui a accepté de remplacer une équipe au dernier moment. L' équipe du BSBV 1 finit à la 5ème place. En U15 c'est l'équipe du BSBV qui remporte l'épreuve face à La Blancarde. Basses-Cévennes, au terme d'un bon tournoi, finit troisième face à La Farlède.

Agir en éco-citoyen



L'association **OXY J'M** a organisé, le 21 mai, une rencontre avec le Maire et les élus pour évoquer la question de la fermeture de la gare de Saint-Brès depuis le 11 décembre 2011.
Quelques usagers sont venus témoigner de leurs pratiques en matière d'usage des transports en commun et d'utilisation du vélo. Ensemble nous avons passé en revue les multiples solutions possibles pour faciliter l'accès aux gares de Baillargues et Valergues, à la fois dans le contexte de la construction future de la plateforme d'échange multimodale de Baillargues et de la construction de la ZAC de Cantaussel.

Des idées intéressantes ont émergé et seront prochainement mises à l'étude.

Générations Zen a pris son rythme de croisière !



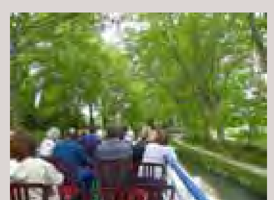
L'association qui a démarré en mars avec la visite de la manufacture de tapis prestigieux de **Lodève**, a proposé une sortie par mois. La balade en péniche sur le **canal du Midi** (avec le passage des écluses de Fonséranes) en a été le point d'orgue.

Au mois de juin, la visite du **Jardin des plantes** de Montpellier nous a fait découvrir (ou redécouvrir) notre arbre mythique, le fameux Ginkgo-biloba, un arbre extraordinaire, le plus vieux de tous.

Cette première saison s'est terminée par la balade en petit train à vapeur des Cévennes, en passant par la **Bambouseraie** d'Anduze et Saint-Jean-du-Gard.

Les adhérents, toujours plus nombreux, viennent partager ces moments de détente, de gaieté et de convivialité.

Rendez-vous le **samedi 8 septembre** pour la journée des associations !







la grand' brocante

Brocante de Pentecôte

Cette année, ce sont **130 exposants** qui ont investi le cœur du village, dont 31 Saint-Brésois qui n'ont pas hésité à côtoyer les professionnels. Ces derniers apprécient qu'à Saint-Brès, chaque catégorie ait son espace bien délimité. Alors que le boulodrome accueillait le vide-grenier des « Extérieurs », les Saint-Brésois se partageaient le parking attenant, et les brocanteurs eux, occupaient l'avenue de Nîmes.



Entre 5h et 6h du matin, la plupart des exposants étaient déjà sur place. Pas habitués, les Saint-Brésois ont été surpris de se voir assaillis par les chineurs professionnels équipés, pour certains, de lampes de poche... Ceux-ci cherchaient à découvrir l'objet rare dans le contenu des coffres de voitures pas encore déballé.

Midi Libre, les sites Web, Facebook et la presse spécialisée avaient relayé l'évènement, si bien qu'un grand nombre de visiteurs s'est pressé dans les allées. On pouvait noter une affluence record dès 10 heures.

Au final, tout le monde s'est déclaré très satisfait de cette journée car de bonnes affaires ont été réalisées de part et d'autre, dans une ambiance sympathique et dans un cadre fort agréable.

La Fraîch' Attitude 2012

La 4ème édition de la semaine de la Fraîch' Attitude, événement national organisé à Saint-Brès par la municipalité, s'est déroulée du mardi 5 au samedi 9 juin dans divers lieux de notre village.



Pour cette édition dont l'objectif est toujours de faire découvrir ou redécouvrir les fruits et légumes auprès d'un large public, Saint-Brès a reçu un « coup de cœur » au niveau national.

Cette année, quelques nouveautés étaient au rendez-vous :

- **Deux conférences au lieu d'une** : chacun se souvient, l'année dernière, de la venue du très médiatique Laurent Chevallier ; cette année, une place a été réservée à des institutions locales (le Conseil Général de l'Hérault et ses **archives départementales** pour la conférence **« Mémoires de bouche et saveurs héraultaises »**) et des connaissances de proximité (la **MJC de Baillargues** pour la rencontre autour des jardins et de la manière d'associer les plantes pour éviter l'usage des pesticides). Passionnant et convivial ! Un grand merci à Mme Mazauric et à Marie de Oliveira...
- **Une participation active de certaines classes élémentaires** : les élèves ont, avec leur enseignante, préparé des décorations pour égayer les stands de la place de la Ramade lors des réjouissances du samedi matin. En plus des distributions de fruits et légumes, une diététicienne d'Interfel (l'interprofession des fruits et légumes au niveau national, promotrice de la Fraîch' Attitude sur tout le territoire national) est venue donner quelques cours de cuisine à nos petits.
- **Un réveil tonic,** en musique, dès 9h30 le samedi matin avec **BODY PEPS**, pour mettre en pratique l'adage gage de santé pour tous : **« Manger-bouger »**.
- Une forte présence, plus imposante que l'année dernière, de nos commerçants que nous remercions vivement : **Vival, le restaurant « Le Saint-Brice », LIDL** et **notre fleuriste Christophe Grousset**.
- Un agrandissement du stand des assistantes maternelles pour leur permettre de s'occuper des tous petits à l'ombre et en étant plus à l'aise. Les animations qu'elles avaient préparées ont connu un très grand succès. Bravo et merci à elles.





fraîch' attitude









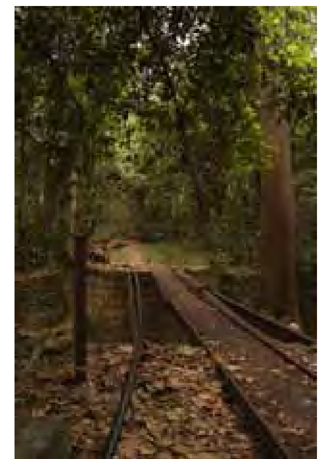




- Une nouvelle animation musicale avec le groupe **« Hyppocampus Jass Gang »**.

La grande innovation de la 4ème édition a été la poursuite des réjouissances du samedi avec un repas tiré du sac au parc de l'Escargot, suivi d'une découverte historique et botanique du parc et de ses abords avec **Michel Valantin de l'écolothèque de Montpellier** (qui nous fait découvrir chaque année également la garrigue et ses plantes comestibles). Ce fut l'occasion de porter un autre regard sur notre parc et notre patrimoine grâce également aux apports de MM Jottras et Nicolas qui nous ont fait profiter de leurs savoirs. La surprise fut grande d'apprendre l'âge vénérable de ces arbres dont certains ont plus de 150 ans, de comprendre les principes de plantation des notables de l'époque et de découvrir l'existence de *Cyprès-chauves* dans le lit du Bérange. A cette occasion, nous avons appris l'existence d'un **puits-noria** sur la rive baillarguoise du parc ; invisible pour l'instant, il est envisagé de le dévoiler à nos regards prochainement ; nous invitons d'ailleurs les curieux à venir nous aider à débroussailler.

La municipalité tient à remercier les associations qui l'ont accompagnée et aidée : OXY J'M et la MJC de Baillargues… Un grand merci à tous les bénévoles et notamment à tous **les ados de l'Espace Jeunes** de Saint-Brès qui ont été mis à contribution sous la houlette de Sandy Guillaumin, pour la matinée du samedi riche en couleurs et en saveurs…
Un grand merci à tous les laveurs, éplucheurs, coupeurs, presseurs, centrifugeurs… pour ces dégustations à gogo de cocktails, jus, petits plats **à base de fruits et légumes !**









Jean-Marie Le Rolle, conseiller municipal délégué à l'Ecologie, à l'Agenda 21 et au Développement Durable

Dans le précédent numéro nous vous avons présenté le concept du **développement durable** au travers d'exemples d'écogestes (la famille TRITOUT) permettant de réduire la quantité de déchets que nous produisons.

Il est important de répéter que **l'agenda 21 est un outil du développement durable**. Il repose sur 3 piliers dépendants les uns des autres : le social, l'économie et l'environnement.

Il provient d'une démarche **volontaire** de la commune et ne pourra être mené à bien qu'avec votre **implication et votre participation**.



Les finalités de l'Agenda 21, au nombre de 5, sont les suivantes :

Finalité 1

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère (diminution des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de transports doux ou en commun, par la maîtrise de l'utilisation de l'énergie).

Finalité 2

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources (diminution des déchets, meilleure gestion de l'eau, diminution des herbicides et pesticides...)

Finalité 3

Épanouissement de tous les êtres humains (satisfaction des besoins essentiels pour tous, action sociale, logement, emploi, santé, lutte contre les exclusions, éducation et formation, accès et participation à des activités culturelles, sportives et de loisirs)

Finalité 4

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations (insertion sociale, emploi local, urbanisme et cadre de vie, sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques), prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale)

Finalité 5

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (développement économique, emploi local, organisation des transports d'usagers, de personnels et de marchandises, économie sociale et solidaire, écoresponsabilité, achats responsables, responsabilité sociétale des entreprises, éducation à l'environnement et au développement durable).



Où en sommes-nous ?

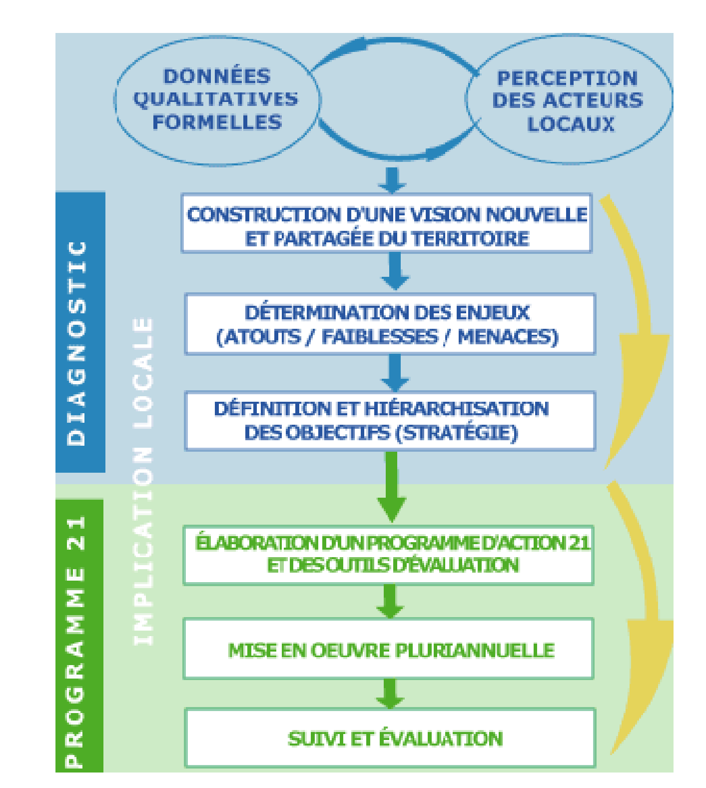
Actuellement, **Jean-Marie Le Rolle**, conseiller municipal délégué à l'Ecologie, à l'Agenda 21 et au Développement Durable élabore, avec l'aide de **Jonathan Safrana**, stagiaire en gestion des territoires et développement durable, un état des lieux du territoire.
Il doit prendre en compte le plan local d'urbanisme (PLU) que la commune vient de voter, le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) élaboré à l'échelle de l'agglomération, mais aussi les schémas directeurs communaux, les recensements de l'INSEE, les fiches de la Direction Régionale de l'Environnement du Languedoc-Roussillon, ainsi que des éléments plus locaux concernant les commerces, les transports en commun. Il s'intéressera également aux consommations communales (eau, énergie/électricité), à nos pratiques concernant l'entretien de la commune (utilisation des produits phytosanitaires…), etc.

Le but est d'établir un diagnostic précis de la commune. Par la suite des ateliers participatifs de travail vous seront proposés. Ils permettront de déterminer les enjeux puis la stratégie d'actions concrètes que nous devrons mettre en place.

Vous l'aurez compris, cette démarche s'adresse **à tous**, pour **construire ensemble** une meilleure qualité de vie, pour **tisser des liens sociaux**, respecter **notre** environnement et répondre à nos besoins présents sans compromettre les capacités de nos enfants à répondre à leurs futurs besoins propres.

Améliorons-nous **ensemble** et coopérons !

Pour nous contacter : *agenda21@ville-saintbres.fr*







Caravage et le Caravagisme

Mercredi 27 juin s'est tenue, à la bibliothèque municipale, une conférence exceptionnelle ayant pour thème **« Caravage et le Caravagisme »**. Pas moins de cinquante personnes étaient présentes pour profiter de cette rencontre organisée par la ville de Saint-Brès en partenariat avec le musée Fabre et Montpellier Agglomération.

Diplômé en Lettres Modernes, en Histoire de la peinture occidentale et actuellement attaché au service des publics au Musée Fabre, Monsieur Claude Basty a animé cette conférence en nous faisant découvrir de nombreuses œuvres de l'exposition que nous aurons plaisir à voir au Musée Fabre lors de la visite guidée prévue le 6 octobre 2012.

Une telle exposition n'avait pas eu lieu en France depuis près de cinquante ans, elle fait la synthèse des multiples découvertes faites par la recherche ces dernières années. Paris nous l'envie, car Montpellier et Toulouse sont les deux seules grandes villes qui ont pu l'accueillir. Les deux musées français présenteront d'ailleurs simultanément des volets complémentaires de cette exposition.

La commune de Saint-Brès a su, grâce à sa politique culturelle, vous faire partager cette période de l'histoire, pour le plus grand plaisir de l'assistance.



Douce France

La soirée music-hall « **Douce France »** organisée le 27 avril dernier a rencontré un véritable succès populaire en convainquant un large public puisque pas moins de 200 personnes sont venues y assister.

Lumières tamisées et grandes tables rondes, bulles et douceurs ont su créer une ambiance propice à ce spectacle. Tous ont ainsi redécouvert un large répertoire de nos plus belles chansons françaises et sont tombés sous le charme des danseuses toutes de plumes, de strass et de paillettes vêtues. Un french cancan endiablé a terminé la partie spectacle pour laisser place à une soirée dansante qui a conduit les plus téméraires jusqu'au milieu de la nuit…

De chaleureux applaudissements ont récompensé le travail et le talent de tous ces artistes qui ont su, l'espace d'une soirée, transporter les spectateurs dans un univers de paillettes.

Sont associés à ces remerciements, tous les membres de l'Association Saint-Brès Carnaval qui a merveilleusement décoré la salle pour cette soirée de gala. L'association a également proposé aux spectateurs, avec un service soigné, des coupes de blanquette de Limoux et des assiettes gourmandes très appréciées…



culture, à voir



Sit Fast, consort de violes

La musique pour consort de violes de l'Angleterre élisabéthaine représente un moment d'équilibre miraculeux entre la complexité d'écriture et le plaisir musical.
Si son nom se réfère à cet âge d'or, Sit fast revendique la multiplicité des époques et des répertoires, des richesses inépuisables de la musique anglaise (Dowland, Lawes, Holborne ou Ferrabosco) à celles de la musique française des Lejeune, Du Caurroy, Moulinié ou Charpentier.
Atsushi Sakai, Isabelle Saint-Yves, Thomas de Pierrefeu et Joshua Cheatham nous offriront des pièces de Robert Parsons, John Woolrich, Henry Purcell, Simon Baindridge, Christophe Tye et Johann Sebastian Bach.

Mercredi 25 juillet, en l'Eglise de Saint-Brès à 19h (Entrée libre).
Ce concert est proposé dans le cadre de la 28ème édition du Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon.





Grande soirée Chti'mi à Saint-Brès !



L'association Tours et Beffrois d'Aigues-Mortes vous propose de vivre **une grande soirée digne des plus grands bals du nord.**
Un repas de ch'Nord vous sera proposé par le Saint Brice et l'animation assurée par Gérard qui nous vient directement de Calais.

Samedi 1er septembre, à partir de 19h à la salle polyvalente Gaston Sabatier.
Tarifs : adultes 16 €, enfants moins de 12 ans 8 €

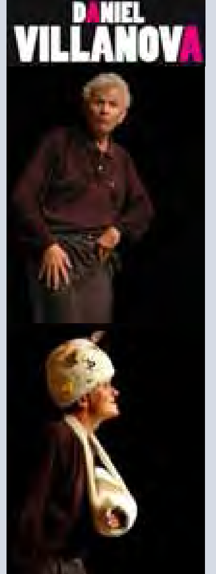
Cette soirée a pour but de développer une connaissance mutuelle entre le nord et le sud de la France… Alors, prêts à faire la fête ?

L'Agglo fait son cinéma

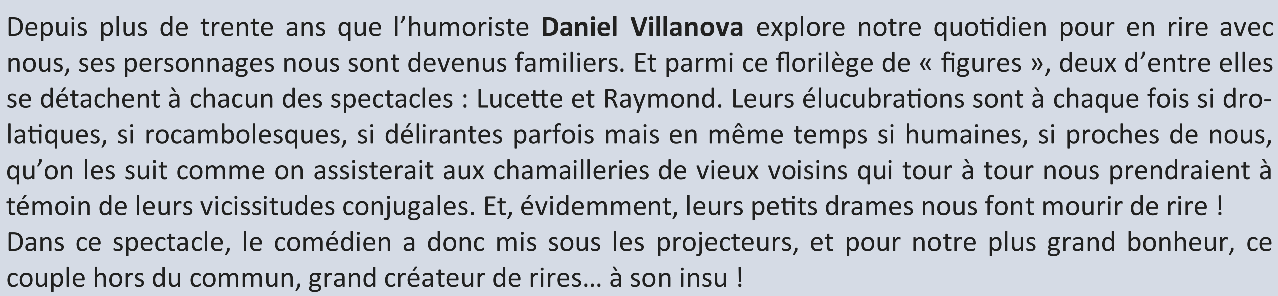
Le festival s'empare cette année du thème de la femme et propose le film ***Victor, Victoria*** de Blake Edwards, le **mercredi 8 août 2012**, sur la parking de la mairie.



Lucette et Raymond, en toutes saisons



Spectacle inédit



Depuis plus de trente ans que l'humoriste **Daniel Villanova** explore notre quotidien pour en rire avec nous, ses personnages nous sont devenus familiers. Et parmi ce florilège de « figures », deux d'entre elles se détachent à chacun des spectacles : Lucette et Raymond. Leurs élucubrations sont à chaque fois si drolatiques, si rocambolesques, si délirantes parfois mais en même temps si humaines, si proches de nous, qu'on les suit comme on assisterait aux chamailleries de vieux voisins qui tour à tour nous prendraient à témoin de leurs vicissitudes conjugales. Et, évidemment, leurs petits drames nous font mourir de rire !
Dans ce spectacle, le comédien a donc mis sous les projecteurs, et pour notre plus grand bonheur, ce couple hors du commun, grand créateur de rires… à son insu !
À partir des scènes qui, dans les « 4 saisons », les réunissent et les opposent dans le même temps, nous serons entrainés, un coup par Lucette, un coup par Raymond, dans l'univers comique de ce phénomène à deux têtes !
Samedi 29 septembre à 20h30, dans la salle polyvalente Gaston Sabatier.
Tarif : 15 € Adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



conseil municipal

Séance du 23 mai 2012

Les élus du **Conseil municipal de Saint-Brès** se sont réunis en séance publique le **mercredi 23 mai 2012**. Ont été adoptées à l'unanimité les décisions suivantes :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 mars 2012 ;
2. Arrêtés pris dans le cadre des délégations du Maire ;
3. Fusion de 4 syndicats intercommunaux : Adoption du périmètre proposé et des compétences ;
4. Hérault Energies : convention d'habilitation ;
5. Finances : subvention au Vélo Club de Mauguio et aux écoles ;
6. Chemin rural n°10 : décision d'aliénation d'une partie du CR n°10, dénommé « chemin de la Métairie de Roué à Lansargues » : mise en demeure des propriétaires ;
7. Personnel communal : Protection Sociale Complémentaire ;
8. Personnel communal : Modifications du tableau des effectifs.



Résultats 2nd tour des élections législatives à Saint-Brès

Nombre d'inscrits : 1990
Nombre de votants : 1075
Nombre de bulletins exprimés : 1015

Jean-Pierre GRAND (UMP) :	49,17 % (499 voix)
Fanny DOMBRE-COSTE (PS) :	50,83 % (516 voix)

Fanny DOMBRE-COSTE devient la nouvelle députée de la troisième circonscription de l'Hérault.

Séance du 5 juillet 2012

Les élus du **Conseil municipal de Saint-Brès** se sont réunis en séance publique le **jeudi 5 juillet 2012**. Ont été adoptées à l'unanimité les décisions suivantes :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai ;
2. Arrêtés pris dans le cadre des délégations du Maire ;
3. Approbation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales ;
4. Approbation de la révision générale du POS valant élaboration du PLU;
5. Approbation du nuancier relatif aux façades en zone UA du PLU;
6. Aménagement Secteur Est : adoption du CRAC 2011 ;
7. Aménagement Secteur Est : avenant n°3 au contrat de concession ;
8. Chemin rural n°10 : vente du chemin rural communal partie du CR n°10 ;
9. Loi du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire : modalités de la consultation du public ;
10. Montpellier Agglomération : lutte contre les inondations : extension de compétences – vallée de la Mosson ;
11. Collège du Bérange : demande de subvention pour voyages scolaires à l'étranger ;
12. Motion de soutien à 2 élus du Grau du Roi.



Résultats 2nd tour de l'élection présidentielle à Saint-Brès

Nombre d'inscrits : 1971
Nombre de votants : 1697
Nombre de bulletins exprimés : 1581

François Hollande :	50,41 % (797 voix)
Nicolas Sarkozy :	49,59 % (784 voix)





La **loi n°2012-376 du 20 mars 2012** prévoit de **majorer la constructibilité automatiquement de 30%** dans toutes les communes munies d'un plan d'occupation des sols ou d'un plan local d'urbanisme.

Cette mesure est tout à fait pénalisante pour nos territoires.
D'abord, tous les professionnels de l'immobilier en ont témoigné, elle a, dès son annonce, eu un effet inflationniste sur le prix des terrains à construire, entrainant mécaniquement une élévation du prix de sortie des logements réalisés, que ce soit en location ou en accession à la propriété.
Ensuite, elle méprise l'indispensable pilotage local des politiques de l'habitat. Aujourd'hui, le code de l'urbanisme permet déjà aux collectivités territoriales d'ajuster finement la constructibilité en fonction des secteurs et de la stratégie de développement local. Des majorations sont possibles mais soumises à des contreparties sociales ou environnementales, tout le contraire d'une mesure uniforme qui ne tient pas compte de la diversité des territoires.

C'est ce que la Commune de Saint-Brès vient d'effectuer en approuvant sa révision générale du POS valant élaboration du PLU, tout en respectant par ailleurs les prescriptions pertinentes du SCOT et du PLU de Montpellier Agglomération, y compris dans la future ZAC de Cantaussel.

Ainsi, la Commune de Saint-Brès envisage de se prononcer sur la non application de cette majoration de constructibilité de 30% sur tout son territoire.

La loi a prévu que les collectivités peuvent refuser son application sur tout ou partie de leur territoire mais le calendrier imposé est serré. La commune, compétente en matière d'urbanisme, doit délibérer et soumettre ensuite une note d'information à la population.
Cette note d'information doit renseigner sur les incidences de l'application de la loi du 20 mars 2012 et être mise à disposition du public au plus tard le 20 septembre 2012.
Un recueil d'observations est à la disposition du public depuis le 23 juillet jusqu'au 19 septembre 2012 en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Enfin, au terme de la phase d'information et de participation du public, une synthèse des observations sera présentée au conseil municipal ou à l'assemblée intercommunale, qui délibèrera définitivement.

Même si les sénateurs et les députés travaillent actuellement sur une procédure d'abrogation de la loi, il est nécessaire pour la commune de respecter la procédure proposée par la loi encore en vigueur.



Services Communautaires

Maison de l'Agglomération Castries
04 67 04 51 83
Lundi : 10h à 12h30 et 14h à 18h30
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h à 18h30 ; Samedi : 9h à 12h

Médiathèque de Castries
04 67 10 43 80

Déchetterie – Point Propreté
04 67 21 58 40
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 19h
Jeudi : 9h à 12h, samedi : 9h à 12h – 14h à 19h et dimanche : 9h à 12h30

Collecte des encombrants
04 67 04 51 83
Ramassage sur demande

Collecte des déchets ménagers
N° Vert 0800 88 11 77

Distribution d'eau
Eau potable (Saur)
04 34 20 30 02
Assainissement (VEOLIA)
0 811 900 500

Divers utiles

Transports
TAM
04 67 07 61 00
Hérault Transport
0825 34 01 34
SNCF-TER
N° Vert 0800 88 60 91
Taxi Ludo
06 19 73 61 77

Correspondant de presse
Midi Libre – Manuel Azorin
04 67 87 32 30

Mairie

Ouverture au public, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Contacts : 04 67 87 46 00 - info@ville-saintbres.fr - www.ville-saintbres.fr

Permanences des élus :
Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous (04 67 87 46 00)

Services Municipaux

Réservations salles municipales : 04 67 87 46 07
Urbanisme : 04 67 87 46 09 (sur rendez-vous)
C.C.A.S. : 04 67 87 46 02 (du lundi au vendredi)
Services techniques : 04 67 87 46 04 - 04 67 40 79 70 (fax)
services.techniques@ville-saintbres.fr
Ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h20
Police municipale : 04 67 87 46 03
police.municipale@ville-saintbres.fr
Ouverte du lundi au vendredi
Bibliothèque municipale : 04 67 40 79 71
bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr
Lundi de 16h30 à 19h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h30 à 12h
Centre de loisirs : 04 67 16 23 15, ouvert de 7h30 à 18h30
Service Jeunesse : 04 67 40 79 73
Agence postale communale : 04 67 87 10 17
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18 h, le mercredi de 9h à 12h et de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 12 h
Marché saisonnier : le samedi : 8h à 12h, place de la Ramade
Espace pique-nique familial : Gratuit, près du stade, parking de 270 places, éclairage programmable sur demande.
Eclairage public communal : N° Vert 0800 779 801 *(gratuit à partir d'un téléphone fixe)*
Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.

Ecoles

Ecole Maternelle « Les Péquélets » : 04 67 70 38 14
Ecole Elémentaire « Jean de La Fontaine » : 04 67 70 13 80



numéros utiles

Santé

Médecin
Dr Jean-Paul Tournon
16, impasse Saint-Bauzille – Saint-Brès
Tél : 04 67 70 33 83

Masseur-kinésithérapeute
Sabine Thionnet et Anne Doucet
25, rue de l'Olivette – Saint-Brès
Tél : 04 67 70 51 98

Dentiste
Michel Vezinhet
Rue des Ecoles – Saint-Brès
Tél : 04 67 70 22 99

Pharmacie de Saint-Brès
Rue du versant
Tél : 04 67 70 26 55

Ostéopathe
Jean-François Salager
25, rue de l'Olivette - Saint-Brès
Tél : 04 67 72 29 10

Kiné-ostéopathes
Julie VERRAES et Bedleem JAN
333 route de Nîmes
Tél : 04 34 40 40 38

Infirmières
Roselyne Bourda-Fleurant : 04 67 70 79 31
Danièle Brétignière-Salomez : 04 67 70 81 37
Nathalie Llaurens-Akhrouf : 06 65 55 40 46
Céline Godard : 06 83 41 48 66
Geneviève Malafosse : 04 67 87 09 63 - 06 10 11 84 21
Lydie Nauté : 06 45 96 64 77

Podologue-pédicure
Emilie Desrois
510 Avenue de Nîmes – Saint-Brès
Tél : 04 67 03 35 97

Conseiller psycho-relationnel
Grégory Bernard
9 rue du Micocoulier – Saint-Brès
Tél : 06 29 05 97 87

Plus d'infos sur le site Internet de la ville : ***www.ville-saintbres.fr***

et sur votre mobile...



Urgences
Pompiers
112 ou 18
Samu
15
Centre anti-poison
04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel
04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries
04 67 70 03 31
CHU de Montpellier
04 67 33 67 33
Urgences Gaz de France
0810 333 034
Urgences ERDF
0810 433 034
Urgences VEOLIA (Assainissement) :
0 811 900 500
Urgences SAUR (Eau potable) :
04 34 20 30 09

Solidarités
SOS Femme Violence Conjugale
39 19
Enfance maltraitée
119
Sida info service
N° Vert 0 800 840 800
Centre Local d'Information et de Coordination (Clic)
Maill'âge de Castries.
04 99 77 00 62
Réseau France Alzheimer
0811 112 112



Mercredi 25 juillet 2012
Festival de Radio France
consort de violes
Sit Fast
Eglise de Saint-Brès
19h - Gratuit

Mercredi 8 août 2012
L'Agglo fait son cinéma
« Victor et Victoria »
un film de Blake Edwards
Parking de la mairie
21h30 - Accès libre et gratuit

Vendredi 17 août 2012
Grillades puis concours à la mêlée
Mini-boule
à partir de 19h15

Samedi 1er septembre 2012
Concours local en tête à tête
Mini-boule
Petit déjeuner à partir de 9h00
Repas Rouille à partir de 12h00

Samedi 1er septembre 2012
Soirée CHTI'MI
Association Tours et Beffrois
Salle polyvalente Gaston Sabatier
19h00 - Tarifs adultes : 16 €
Enfants moins de 12 ans : 8 €

Mercredi 5 septembre 2012
Atelier portes ouvertes
Atelier Petra - Maison des associations
De 17 h à 19 h, découverte de l'atelier et des techniques proposées, initiation au tour de potier pour les enfants

Samedi 8 septembre 2012
Journée des associations
Salle polyvalente Gaston Sabatier
De 10h à 16h

Samedi 8 septembre 2012
Concours Fédéral en Triplettes mixtes
Mini-boule
150 € + les mises

Samedi 8 septembre 2012
Chiquitita's story
Cie Little Bazar
Salle polyvalente Gaston Sabatier
à 20h30 - Entrée 8 € - gratuit pour les moins de 12 ans

Vendredi 14 septembre 2012
Visite guidée site archérologique Lattara, musée Henri Pradès
Montpellier, Terre de faïence
Potiers et Faïences entre Moyen Age et XVIIIème siècle
Parking de la mairie (co-voiturage)
Départ 15h - Tarif : 4 €

Du samedi 15 septembre 2012
au mercredi 26 septembre 2012
Exposition et conférence
Le Bassin de l'Or, des richesses à préserver
Bibliothèque municipale - Espace Rose Salmeron
Accès libre aux jours et heures d'ouverture

Vendredi 14 septembre 2012
Grillades puis concours à la mêlée
Mini-boule
à partir de 19h15

Samedi 29 septembre 2012
Lucette et Raymond en toutes saisons
Daniel Villanova
Salle polyvalente Gaston Sabatier
Spectacle inédit
20h30 - Tarif : 15 € Adultes, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Vendredi 5 octobre 2012
Les Internationales de la Guitare
Jazz manouche
Hot Club de Montpellier
Eglise de Saint-Brès
20h30 - Tarif normal : 7 €, Tarif Pass'Agglo : 5 €

Samedi 6 octobre 2012
Repas fin d'année de la Mini-Boule
Salle polyvalente Gaston Sabatier
20 h, sur réservation

Samedi 6 octobre 2012
Visite guidée au Musée Fabre
Caravage et le Caravagisme
Parking de la mairie (co-voiturage)
Départ 16h30

Samedi 20 octobre 2012
Alain Michel et son grand orchestre de variétés
Salle polyvalente Gaston Sabatier
20h30 - Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans
Rafraîchissements et assiettes gourmandes salées ou sucrées seront proposés pendant la soirée.



état civil

Naissances

Nathan VICEDO
le 12 octobre 2011
Maman Muriel GRANIER
Papa Jean-Marc VICEDO

Lenny LOPEZ
le 16 juin 2012
Maman Nathalie DUMER
Papa Mickaël LOPEZ

Charly THOMAS
le 2 juillet 2012
Maman Odile BENOIT
Papa Frédéric THOMAS

Mattéo ROBERT
le 4 juillet 2012
Maman Anaïs BROCHARD
Papa Simon ROBERT

Océane DEMURU
le 6 juillet 2012
Maman Karen FAUQUE
Papa Yannick DEMURU

Source : Transcription d'Etat Civil du 28 avril au 17 juillet 2012

Décès

Kyliann MARTINEZ SOUCHE
(49 jours) le 29 avril 2012

Janine DUBOIS
veuve BARDOS (84 ans) le 13 mai 2012

Pierre ROSE
époux AYMARD (94 ans) le 29 mai 2012

Yves XAVIER
divorcé BERENGUER (80 ans) le 12 juin 2012

Mariages

Jamal BOUCHOUI et Sihame MRISSITA
le 19 mai 2012

Joël-Nicolas RIBEIRO et Mélanie MUR
le 16 juin 2012

Jérôme PINOT et Anne-Sarah LEVY
le 16 juin 2012

Cyril BARBIER et Fanny DEVIC
le 16 juin 2012

Gilles DEJAIFFE et Françoise SANIS
le 30 juin 2012

Mathieu ARNAL et Hélène HOURSOURIGARAY
le 30 juin 2012